

Annexe A
Règlement numéro 1072

FICHE DE SUIVI DES APPLICATIONS DE PESTICIDES

Pour chaque application de pesticides, l'entrepreneur doit compléter ce document.

Nom de l'entrepreneur:

Nom _____

Téléphone : (____) _____ Tél. cellulaire : (____) _____

Nom de la personne ressource _____

Numéro permis Ministère environnement : _____

Coordonnées du client/ adresse où le service sera rendu :

Nom _____

Tél. à domicile : (____) _____ Tél. travail : (____) _____

Adresse _____

Adresses des voisins immédiat et mentionner si il s'agit d'une école, garderie, CPE, édifice public, parc...

Voisin côté droit : _____

Voisin côté gauche : _____

Voisin de façade : _____

Voisin arrière _____

Historique du cas :

Description et identification du problème (maladie, insectes, autres) : _____

Depuis combien d'années traitez-vous pour ce problème : _____

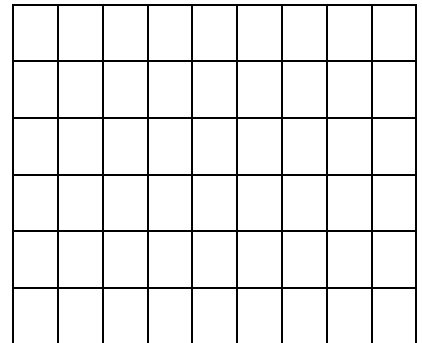
Nombre de traitements par année : _____

Liste des produits antiparasitaires qui seront utilisés et joindre une copie de l'étiquette:

Nom commercial	Ingrédient actif	Numéro d'homologation	Dose application	Superficie traitée (pieds²)

Superficie des zones affectées (pieds²) : _____ Pourcentage des dégâts: _____

Indiquer les zones (faire schéma du terrain) où les produits seront pulvérisés.



Avez-vous utilisé les stratégies de prévention, de lutte antiparasitaire et intégrée et les produits énumérés ci-dessous pour tenter de contrôler le problème: (cocher si applicable)

Méthodes culturales

- Application d'engrais 100% naturel
- Analyse de sol (pH)
- Terreautage (compost-terre)
- Application de gluten de maïs
- Biodiversité des semences (trèfle blanc, thym...)
- Hauteur de coupe (3 pouces)
- Service d'expert-conseil
- Trousse d'information (méthodes culturales)
- Dépistage d'insectes / maladies
- Aération du sol
- Ensemencement
- Déchaumage
- Semence avec endophytes
- arrosage adéquat
- Herbicyclage

Autres (specifies): _____

Pesticides à faible impact

- Borax
- Terre diatomée
- Nématode
- Bt.K
- Huile de dormance
- Savon insecticide
- Pyréthrine + savon insecticide (Trounce)
- Pyréthrine + huile canola (End-All)
- Fongicide écologique / naturel
- Herbicide écologique

Autres (specifiez): _____

Lutte mécanique ou thermique

- Aquacide (mauvaises herbes)
- Brûlage avec torche (mauvaises herbes)
- Sarclage
- Aérateur à pointe (vers blanc)
- Eau bouillante (nid fourmis)

Lutte biologique

- Bti, Btk
- Nématode
- Prédateurs

Autres (specifiez): _____

Commentaires : _____

Dates prévues des interventions :

Date : _____ Signature de l'entrepreneur : _____

Notes du responsable du dossier:

Signature de l'horticulteur(trice) / éco-conseiller : _____

Engagements de l'entrepreneur :

- L'entrepreneur garantit que le personnel appelé à intervenir avec des pesticides connaît les problèmes phytosanitaires des gazons et est apte à identifier et à quantifier les dégâts constatés pour savoir s'ils sont dû à ces organismes.
- L'entrepreneur garantit que son personnel interviendra seulement si cela est nécessaire avec des pesticides et seulement dans les zones où il y a présence du problème identifié.
- L'entrepreneur s'engage à informer son client sur les méthodes culturales qui améliorent les conditions du milieu et diminuent l'incidence des problèmes phytosanitaires.
- L'entrepreneur s'engage à tenir un registre pour chaque terrain traité qui indique les produits appliqués et la justification de ces traitements.
- L'entrepreneur garantit qu'il utilise des réservoirs distincts pour le mélange d'engrais et de pesticides.
- L'entrepreneur s'engage à respecter le règlement no. 1072 intitulé « Règlement relatif à l'utilisation extérieure de pesticides et abrogeant le règlement numéro 1024 ». Entre autres, les conditions suivantes doivent être respectées lors d'application de pesticides :
 - Vitesse maximale du vent de 10 Km/heure
 - Température maximale de 25 degré Celsius
 - Affichage post-application (affichettes conformes au Code de Gestion des Pesticides)
 - Véhicules utilisés pour l'épandage clairement identifiés au nom de l'entreprise

